

La lettre de l'eau

« Cure-Yonne »

Votre bulletin semestriel de la ressource en eau édité par le Parc naturel régional du Morvan

DECEMBRE
2014
N° 10

Le Contrat Global est arrivé à terme... Un bilan positif!!

Le bureau d'études, Sepia Conseils, a réalisé l'évaluation de l'outil Contrat Global « Cure-Yonne ».

L'objectif était de porter une appréciation sur le contenu et l'évaluation du Contrat et de formuler des recommandations sur l'avenir de la gestion de l'eau sur le territoire.

Le bureau d'études a rencontré 29 structures et 26 collectivités ont répondu aux questionnaire envoyé par mail. La synthèse de l'évaluation est disponible en ligne sur ce lien: [évaluation Contrat Global « Cure-Yonne »](#)

L'évaluation est très positive et met en avant les points forts du Contrat, les points faibles et ceux à améliorer pour la suite. L'ensemble des partenaires souhaitent que le Contrat Global soit reconduit.

- Un **taux d'engagement financier satisfaisant par rapport au budget initial (70%)**
- **Milieux aquatiques et Animation** totalement consommés
- **Assainissement et Eau potable** assez satisfaisants (75 % du budget)
- Un **important travail d'animation** sur les volets Assainissement, Pollutions diffuses et Milieux naturel, sans pour autant délaisser le volet AEP
- Une réflexion bien engagée pour une prise de **compétence «gestion des milieux aquatiques »** par le PNR Morvan sur le territoire du Contrat

Mais



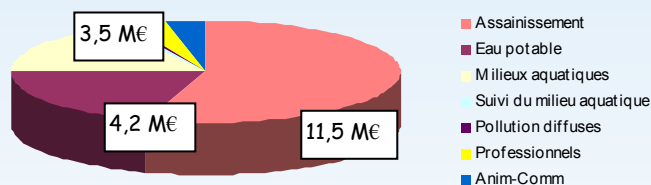
- Un **phasage qui a « glissé »** dans le temps (assainissement, eau potable, captages), mais une **dynamique bien engagée**, favorable à la poursuite des actions dans les années à venir
- Une **légitimité fragile sur les actions en milieu agricole et professionnel** (entreprises, garages), qui a freiné l'avancement des actions tels que protection de berges et mis aux normes de garages.
- **Des maitres d'ouvrages qui ne sont pas assez informés des programmation annuelles, des priorités et des autres actions engagées.**

Le bilan technique et financier, cliquer ici pour télécharger le document complet

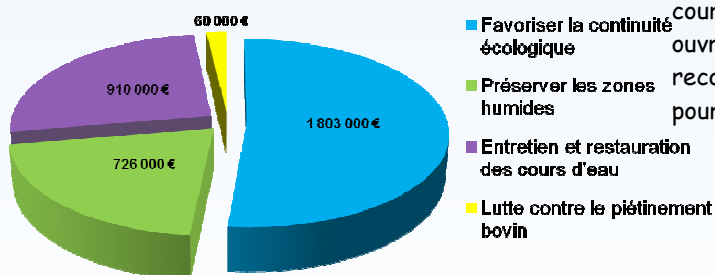
Laure Jouglard et Maria Galiana, animatrices du Contrat, ont réalisé le bilan technique du Contrat. Au total, 70% du budget prévu a été dépensé, soit **21M€** sur 5 ans. La répartition de cette enveloppe est faite selon ce graphique:

Volet assainissement:

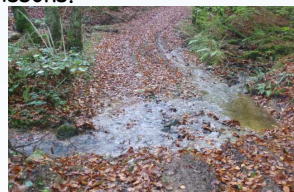
- 11 communes ont amélioré le fonctionnement de leur station d'épuration et 2 ont créé une nouvelle station
- 450 maisons ont réhabilité leur assainissement non collectif
- 40 professionnels ont été sensibilisés à la réduction des pollutions provenant des activités artisanales et industrielles



Volet milieux aquatiques:



Des actions fortes dans l'amélioration de la continuité des cours d'eau ont été engagées. Ainsi, avec des travaux sur 59 ouvrages, 60 km de cours d'eau ont été reconnectés. Cette reconnexion est à la fois efficace pour les sédiments et pour les poissons.



exemple avant et après travaux

Volet eau potable:

- 97% des captages d'eau potable sont protégés réglementairement, 15 captages ont été réhabilités et 8 collectivités ont réalisé des travaux sur les réservoirs
- 9 collectivités ont amélioré les traitements de l'eau potable, soit 18000 habitants concernés
- 13 collectivités ont réalisé des études et des travaux pour diminuer les pertes d'eau dans les réseaux publics

Le bilan technique et financier suite...

Volet pollutions diffuses:

Bilan très mitigé avec seulement 18% dépensé. Néanmoins des actions très intéressantes ont été faites:

- 13 études de bassin d'alimentation de captages et 1 Mesure Agri-environnementale ont été mises en place
- 15 plans de désherbage communal et, au moins, 20 communes engagées dans la réduction totale de produits phyto (sauf le cimetière pour beaucoup d'entre elles)
- Achat du matériel de désherbage par 2 collectivités et également par le Contrat Global. Ce matériel est prêté aux communes.

Volet industrie et artisanal:

Ce volet n'a pas bénéficié de l'animation prévue initialement pour l'action sur les garages. Les actions réalisées:

- Mise aux normes du traitement des effluents de l'abattoir de Corbigny
- 1 nouvelle station d'épuration à la Maison du Parc
- réhabilitation de l'assainissement d'un hébergement touristique à Pontaubert
- travaux chez des industries telles que Pneus Laurent



Volet animation et communication:

- Une Cellule d'animation, avec 2 animatrices, pendant les 5 années du Contrat qui a mis en œuvre des outils de communication : lettres de l'eau semestrielles, comités des usagers d'élus, mise à jour du site internet avec les documents en ligne.
- La Société d'Histoire Naturelle d'Autun a édité les Revues Scientifiques « Bourgogne Nature »
- Un projet dans le cadre de la Oudin Santini a vu la jour grâce au contrat. Il s'agit d'un projet au KENYA avec l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) Solidarités. Ainsi, plus de 16000 kenyans ont bénéficié des travaux de réhabilitation de leur assainissement avec une forte sensibilisation en appui.
- Le syndicat d'eau potable de Pannecière a réalisé une maquette pédagogique sur la production d'eau potable

La suite... Un nouveau Contrat Global??

Une programmation à établir

Suite aux bilans et évaluation du précédent Contrat Global, le comité de pilotage a décidé de mettre en place un nouveau contrat. La cellule d'animation élabore donc le diagnostic « eau » du territoire qui doit recenser les enjeux pour définir le programme d'actions à mettre en place à partir de mi-2015.

En janvier et février 2015, 5 réunions très participatives auront lieu sur le territoire (par bassin versant: Cousin, Cure amont, Cure aval, Yonne amont et Yonne aval) pour établir et valider le programme d'action.

Toutes les collectivités et acteurs concernés par la protection de la ressource en eau seront cordialement invités à participer à une ou plusieurs de ces réunions.

Le diagnostic du territoire et le programme d'actions seront discutés avec les financeurs et les maîtres d'ouvrages pour établir la programmation finale qui sera validée en comité de pilotage. Votre rôle est donc essentiel afin de ne pas oublier des actions importantes pour la ressource en eau sur vos communes.

Contacts

Maria Galiana

Coordinatrice du Contrat

Tél.: 03 86 78 79 26

maria.galiana@parcdumorvan.org

Maison du Parc—58230 Saint Brisson

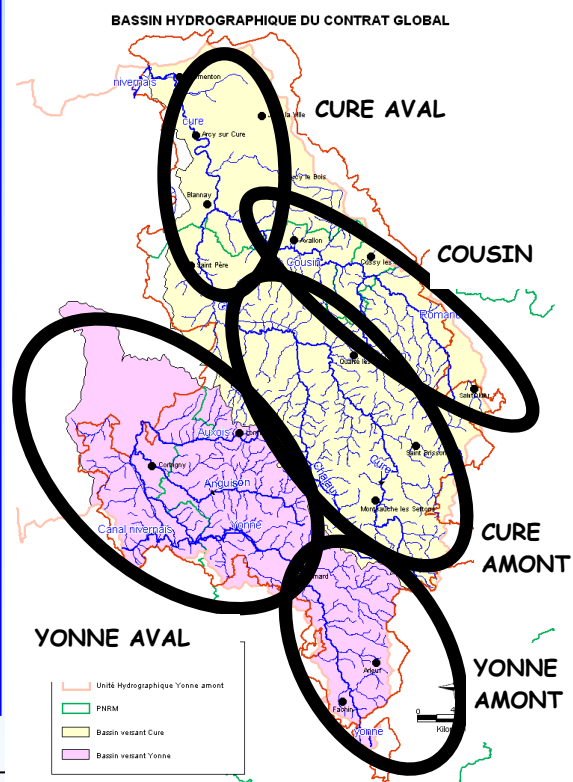
Vice-président du Parc, élu référent : Christian Guyot

Laure Jouglard

Animatrice Pollutions diffuses

Tél.: 03 86 78 79 39

laure.jouglard@parcdumorvan.org



La lettre de l'eau « Cure-Yonne » est disponible sur le site : www.parcduromorvan.org

Vos remarques et suggestions, pour les prochains numéros, sont les bienvenues.

Ensemble, faisons vivre ce bulletin!

Ce bulletin est réalisé avec le soutien financier de: Agence de l'eau Seine-Normandie, FEDER et Conseil Régional de Bourgogne